



JEUDI 12 OCTOBRE
2023

JOURNÉE MULTISPORTS !

ORGANISÉE PAR LA LIGUE SPORT ADAPTÉ HDF ET
LES ÉTUDIANTS LICENCE 3 FACULTÉ DES SPORTS
DE LIÈVIN

9H30-16H00

SALLE HENRI DUEZ

RUE JULES WEPPE

62660-BEUVRY

Madame, Monsieur,

La Ligue Sport Adapté Hauts-de-France organise en partenariat avec les Licences 3 APAS de l'Université d'Artois :

Une journée **SPORT ADAPTE JEUNES multisports
(Sports innovants, sports collectifs, parcours moteurs...)**

**Le jeudi 12 octobre 2023 de 9h30 à 16h
Salle Henri Duez, rue Jules Weppe, 62660 Beuvry**

**Dans un souci d'organisation, la manifestation est
limitée à 80 sportifs**

Les inscriptions sont à nous faire parvenir pour **le 09 octobre 2023 dernier délai** à :

adrien.louchez@sportadapte.fr

Pour tout renseignement concernant cette journée, veuillez-vous rapprocher du conseiller technique fédéral en charge du SAJ, adrien louchez (adrien.louchez@sportadapte.fr 07-82-18-82-38)

Dans cette attente, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

**Le Président de la L.R.S.A,
Francis FAELENS**

INFORMATION

Programme de la journée

9h30: Accueil public (jusqu'à 21 ans)

10h-00: échauffement/constitution des équipes

10h15-12h15: pratique sur les différents ateliers proposés

12h15-13h15: Repas (à prévoir par les sportifs)

13h30-15h00 : pratique sur les différents ateliers proposés

15h15 : remises des récompenses

15h30 : fin de la manifestation

Pour pouvoir participer à cette journée, le sportif doit être âgé de moins de 21 ans, en situations de handicap mental, psychique ou présentant des troubles du spectre autistique, vivant en établissement spécialisé ou à domicile (mais accompagné) et :

- Titulaires d'une licence sportive jeune annuelle FFSA (compétitive ou non compétitive).
- Titulaire d'une licence découverte (pass découverte) à 12 euros (+ certificat de non-contre-indication à la pratique du sport en cours de validité + attestation de responsabilité civile)

Merci de prévoir pour cette journée :

- Tenue de sport (jogging, veste, tee-shirt, basket) pour les pratiquants et accompagnants.
- Bouteille d'eau/gourde
- Licence 2023-2024 valide ou en cours d'enregistrement, pour les licences découvertes, règlements + certificat médical valide + attestation de responsabilité civile (individuel ou établissement)

Fiche d'inscription journée 12 octobre 2023

A renvoyer avant le **09 octobre 2023** :

adrien.louchez@sportadapte.fr

NOM DU RESPONSABLE :

CLUBS / ETABLISSEMENT :

N°affiliation :

ADRESSE :

Téléphone : E-mail :

Public Jeune			Public Adulte		
NOM	PRENOM	Age	SEXE	N°LICENCE	Licence découverte* 12 euros (+ certificat médical)
TOTAL A PAYER (chèque à l'ordre de la ligue) :					€

Exemple de certificat médical si besoin

(Si le sportif n'est pas licencié au sport adapté et qu'il décide de souscrire à une licence découverte)



CERTIFICAT MÉDICAL ANNUEL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU SPORT OU DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE EN SPORT ADAPTÉ SAISON SPORTIVE 2023/2024

Valable 1 an à compter de la date de signature

N° de licence FFSA : _____ Nom du club FFSA : _____

Je soussigné(e), Docteur _____

Certifie, après avoir examiné Mme, M. _____

Né(e) le _____

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique du sport en en sport adapté « hors compétition » que le licencié aura choisie (participation possible à des manifestations d'activités motrices, de sport loisir et de sport pour tous, pratique en sport santé). et note ci-dessous les restrictions éventuelles en terme de disciplines

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique des activités physiques et sportives adaptées « en compétition », dans les disciplines suivantes (citer chacune des disciplines autorisées en compétition), que le licencié aura choisie :

- _____
- _____
- _____
- _____

Restrictions ou remarques éventuelles : _____

NB : pour les disciplines concernées par l'article A 231- du code du sport, modifiés par l'arrêté du 9 juillet 2018, se référer à ce texte (alpinisme, boxe anglaise, plongée subaquatique, rugby, spéléologie, etc.).

Protection des données : Informations préalables

Les informations recueillies dans le présent certificat ont pour finalité l'obtention d'une licence d'une fédération sportive (article L. 231-2 du Code du sport). Ces informations sont enregistrées par l'association à des fins de saisie de la licence.

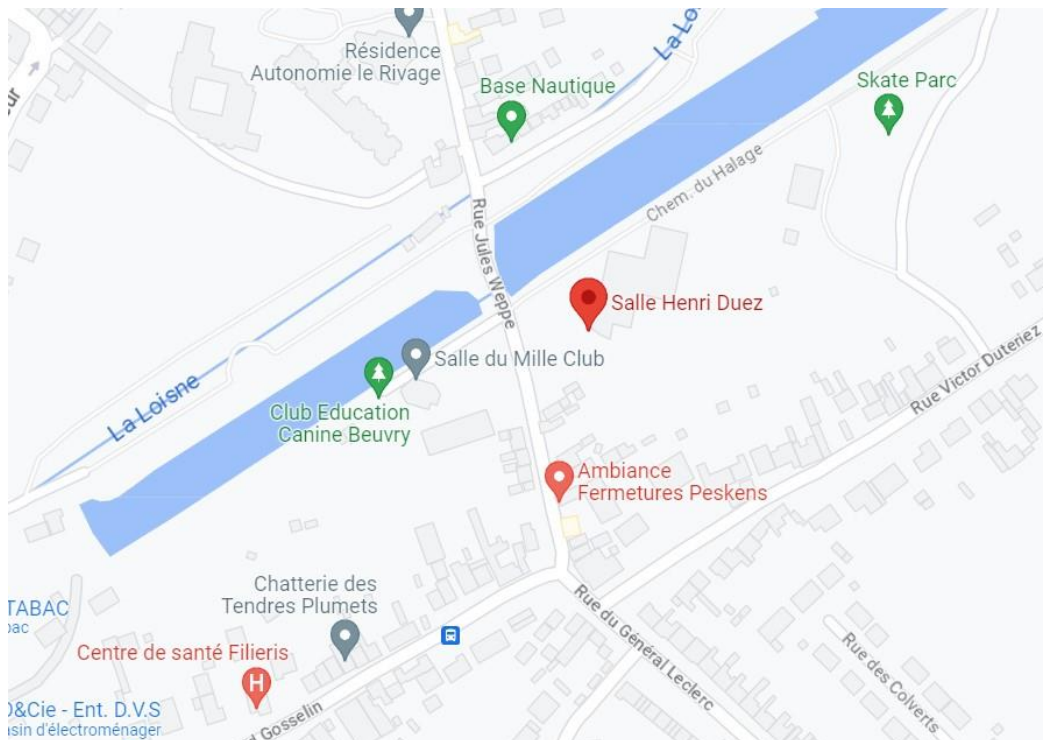
Elles sont conservées pendant la durée contractuelle de la licence soit, à raison d'une saison sportive par l'association concernée et la date du certificat médical est mentionné dans le fichier informatisé tenu par la Fédération Française du Sport Adapté. Cette durée peut être prorogée dans le cas d'un renouvellement de licence (cf. page 2 du présent document). Le dossier du sportif comprenant ce certificat médical est également conservé à des fins d'archivage pendant une durée de 10 ans au maximum à compter du non renouvellement de sa licence par l'association concernée.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de rectification ou d'un droit de suppression des données vous concernant. Afin d'exercer ces droits, vous pouvez contacter l'association qui a saisi votre licence.

Fait à _____ le _____

Signature et cachet du médecin

Salle Henri Duez, rue Jules Weppe, 62660 Beuvry



Contact



Adrien louchez



07-82-18-82-38



adrien.louchez@sportadapte.fr

LIGUE SPORT ADAPTE DES HAUTS-DE-FRANCE - 60 Rue des Ravnnes -
59910 BONDUES -

☎ 03.20.03.65.84 - ✉ liguehdfs@orange.fr